

N° 333. Transformation  
du Plan d'Urbanisme  
directeur en plan  
d'occupation d'hab.

Récapitulé n° 4919. 5/9/71.

Le Conseil demande la transformation du P.D. d'urbanisme en Plan d'occupation  
d'hab. sur l'ensemble du territoire avec priorité au secteur Le Couloir. Chaque

secteur demande la suppression de la taxe locale d'équipement à l'instar de  
celle de ce secteur. Une participation sera demandée aux riverains pour financer  
les équipements publics nécessaires à la viabilité de ce secteur.